

Se confesser en période de COVID-19

Depuis le confinement et la fermeture des églises, les chrétiens, chrétiennes n'ont plus accès à leurs lieux de culte pour prier et célébrer les sacrements, notamment l'Eucharistie et la Réconciliation. Les équipes pastorales, appuyées par les Assemblées de Fabrique, s'adaptent et inventent différents moyens pour nourrir et rester en lien avec l'ensemble de la communauté.

Beaucoup de chrétiens aimeraient se confesser. La confession est une démarche d'amour envers l'Amour qui attend non pas pour juger mais pour nous faire goûter à son amour. Personnellement, en ce temps de pandémie, j'expérimente de plus en plus cette soif de l'amour de Dieu.

Distanciation physique oblige. Les pénitents ne peuvent pas venir rencontrer un prêtre pour recevoir sacramentellement le pardon de Dieu.

Récemment, à la paroisse, nous avons eu plusieurs demandes de confession. Les gens veulent célébrer le sacrement de la Réconciliation au téléphone. Comme prêtre et pasteur, c'est toujours un déchirement de dire non. Dans un dialogue pastoral, j'essaie d'expliquer la raison pour laquelle on ne peut pas se confesser ou recevoir l'absolution par le biais du téléphone. « *Comme tous les sacrements, la Pénitence est une action liturgique* » précise le Catéchisme de l'Eglise catholique au numéro 1480. « *La confession individuelle et intégrale suivie de l'absolution demeure le seul mode ordinaire par lequel les fidèles se réconcilient avec Dieu et l'Église, sauf si une impossibilité physique ou morale dispense d'une telle confession.* » # 1484. Cependant il est toujours possible d'accompagner, d'écouter quelqu'un au téléphone. D'ailleurs, je laisse mon cellulaire (438-882-4607) à celles et ceux qui veulent être accompagnés surtout en ce temps de confinement.

Il est à noter que la Parole de Dieu est une très bonne accompagnatrice. Les chrétiens, chrétiennes sont invités à la lire et à la méditer quotidiennement.

En méditant sur une réponse à donner à ceux et celles qui souhaiteraient se confesser en ce temps de pandémie, je suis tombé sur une homélie du pape François à la messe qu'il a célébrée le vendredi 20 mars à la chapelle Sainte Marthe au Vatican. Celle-ci nous donne des pistes pouvant nous aider à expérimenter le pardon de Dieu. Voici le lien pour écouter cette homélie : <https://youtu.be/IDt3eYQRY1I?t=892>

Ci-dessous une proposition pour vivre le pardon de Dieu à la maison en ce temps de COVID-19¹.

Pour l'équipe pastorale,
Caroline et Père Jean, psj

¹. **Ce temps de pardon est à vivre personnellement et régulièrement.**

Vivre le pardon de Dieu à la maison

« Si tu ne trouves pas un prêtre pour te confesser, tu parles à Dieu. C'est ton Père. Dis-lui la vérité. Dis-lui : j'ai fait ci... j'ai fait ça... ça. Demande-lui pardon avec l'acte de douleur. Toi-même tu peux t'approcher au pardon de Dieu comme l'enseigne le Catéchisme sans avoir sous la main un confesseur. Un acte de contrition bien fait notre âme deviendra blanche comme la neige. »
Pape François, 20 mars 2020.

1. Se retirer seul dans une pièce (cf. l'évangile de Matthieu 6, 6), un endroit à la maison. Avoir une croix, une bougie, une Bible, ou tout autre objet de piétés populaires.
2. Chants pour se mettre en présence du Seigneur :
<https://youtu.be/GcsHfDtRT3Q>
https://youtu.be/J_xZ8u8IkfA

3. Faire le signe de Croix (lentement)

« Seigneur, prend pitié
Ô Christ, prend pitié
Seigneur, prend pitié »

4. Lire un texte de la Parole de Dieu. Au choix : **Ezéchiel 11, 19-20, Osée 14, 2-10, Matthieu 6, 14-15, Luc 15, 11-32, Romain 5, 8-9, Ephésien 5, 1-2, 1 Jean 6-7.9** ou un autre texte de la Parole de Dieu ou l'évangile de jour.

Lien pour trouver la Parole de Dieu : <https://www.aelf.org/bible>

5. Prendre le temps de se laisser toucher et interpeller par la Parole de Dieu
Qu'est-ce qui m'a touché en lisant cette Parole ?
En quoi éclaire-t-elle ma vie ?
6. En toute vérité, faire un dialogue de cœur à cœur avec Dieu. Mettre par écrit, si possible, sur une feuille tout ce qui empêche de vivre dans l'amour de Dieu et du prochain (en gros, les péchés). La lire à haute voix : « *Seigneur, j'ai fait ci.., cela, ça... cela ... Du coup, pardonne-moi* ». Ensuite la brûler ou la déchirer.
7. Demande de pardon (Acte de contrition) : « **Mon Dieu, j'ai un très grand regret de vous avoir offensé parce que vous êtes infiniment bon et que le péché vous déplaît. Je prends la ferme résolution, avec le secours de votre sainte grâce, de ne plus vous offenser et de faire pénitence.** »
8. Faire une alliance avec Dieu : *Dis-lui, dans la mesure du possible (quand les conditions le permettront), que tu reviendras plus tard te confesser, célébrer le sacrement de la Réconciliation* ».
9. Rendre grâce : Prier le **Notre Père** en communion avec tous ceux et celles qui souffrent... qui se sentent découragés en ce temps de COVID-19.

Chants pour terminer :

<https://youtu.be/Q4vjJd-LaNo>
<https://youtu.be/TlogiRwfTDc>